



# La Panthère

NUMÉRO

43

Mars  
2017

## Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : [Charles.delaroy@skynet.be](mailto:Charles.delaroy@skynet.be)

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : [marc.wauquier@skynet.be](mailto:marc.wauquier@skynet.be)

Site 19 ACh : <http://www.anciens19ach.be> Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de ASBL 19 ACh

## Le Mot du Président

Le numéro du 10 mars du “Vif – l’Express” m’a donné une idée : et si on faisait revenir Robespierre, l’Incorruptible, et si on remettait les guillotines en état de fonctionner, et si on restaurait les tribunaux populaires, et si, finalement, on remettait de l’ordre et un minimum de propreté dans ce marigot politico-financier ?

Pendant que le pays va à vaux l’eau, on ne peut que constater qu’un nombre toujours croissant de politiciens, - ne faudrait-il pas dire de “politicards” ? – ne cesse d’augmenter. Accrochés à leurs multiples avantages et combines, ils en viennent à se déconnecter de la vie réelle, et même à devenir méprisants.

Souvenez-vous de celui qui a dit qu’il faut payer le personnel politique plus de 4800 €/mois, - salaire supposé minable -, pour recruter des personnes valables sur le marché de l’emploi. Ce personnage a sans doute oublié que s’engager en politique ne doit pas avoir pour but de “faire carrière” sur le plan financier, mais doit constituer un engagement à se mettre au service du pays, de la façon la plus désintéressée possible et avec une éthique exemplaire. Sinon, il faut renoncer à se voir qualifier un jour “d’Homme d’État”.

Quand nos politiciens prendront exemple sur le modèle suédois, ou sur le Président de l’Uruguay, peut-être la population leur rendra-t-elle son estime.

José Toussaint

### Dans ce numéro

- Procès-verbal de l’AG 2017
- Cotisation 2017 - Rappel
- Barbecue de printemps
- Activité de septembre 2017
- Divers
- In memoriam

# PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 janvier 2017

L'assemblée générale ordinaire de L'Association des Anciens du 19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19 ACh) s'est tenue ce 28 janvier 2017 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles, sous la présidence de José TOUSSAINT. 41 membres étaient présents ou représentés (29 présents et 12 procurations).

## • Ouverture et introduction par le président

Le président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 11 h 07.

Il prononce un mot de bienvenue, soulignant que les conditions météo actuelles ont vraisemblablement un impact sur le taux de participation à notre AG.

Le président remercie ensuite les membres présents de leur participation et salue les doyens de l'assemblée, MM. BRANS et BOURSE.

L'assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire des Anciens et épouses ou parents d'anciens décédés depuis l'AG 2016 :

- Monsieur Thibault LEBoulLE le 23 mars 2016                      fils du Commandant e.r. Pierre LEBoulLE ;
- Madame Kiyoko KOIZUMI le 15 avril 2016                      épouse du Colonel e.r. Claude LAMBERT ;
- Adjudant-chef Fabien WILLEM le 25 avril 2016 ;
- Premier Maréchal des logis e.r. Claude GIMMINE le 06 septembre 2016 ;
- Premier Brigadier-chef e.r. Antonio CICCARELLI le 23 septembre 2016 ;
- Brigadier-chef e.r. Jacques LEMAIRE le 05 octobre 2016 ;
- Monsieur Pierre-Alain MATON le 05 janvier 2017.

Le président associe également à cet hommage le Colonel breveté d'état-major e.r. Willy DE JONGHE, ancien commandant de l'EAie-6A et ancien président de la Fraternelle royale de l'Artillerie à Cheval, décédé le 15 novembre 2016.

## 1. Approbation du PV de l'AG du 30 janvier 2016

L'AG ne formule aucune remarque quant au procès-verbal de l'AG du 30 janvier 2016, paru dans la Panthère N° 40 de mars 2016.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 2. Situation des membres

Le trésorier signale qu'au 31 décembre 2016, l'association comptait 175 membres, soit 159 membres effectifs et 16 membres adhérents.

Le nombre de membres adhérents augmente quelque peu suite aux affiliations des veuves qui continuent à cotiser.

Le président fait état de ce que nous sommes en manque de nouvelles à propos de ces dames. Quelqu'un a-t-il des informations, quel est leur état de santé, ... ?

## 3. Rappel des activités depuis l'AG 2016

a. Réunions du conseil d'administration (CA) des 12 novembre 2016 et 28 janvier 2017.

Il s'agit là de deux réunions « de routine » pour lesquelles aucun commentaire particulier n'est à faire puisqu'il s'agit principalement d'examiner l'état des comptes et qu'il n'y a, finalement, que peu de décisions à prendre.

b. Activités pilotées par le CALi en 2016

M. René COBUS dresse le bilan des activités 2016 :

- (1) Barbecue au Camp d'Elsenborn le 22 mai 2016 : comme à l'accoutumée, cette journée a été un beau succès et a rassemblé 91 participants, nombre certes moins impressionnant que par le passé, mais nous devons bien déplorer de nombreux décès ces dernières années.
- (2) Visite au nouveau musée de Waterloo le 15 septembre 2016.  
31 personnes ont visité cette fort belle exposition dans son tout nouveau cadre.
- (3) Visite à « Sibelco » à Mol le 13 octobre 2016 : 26 membres étaient présents et ont pu découvrir tout ce qui peut être réalisé à partir de sable. Merci à Bernard RESPAUT pour cette initiative.

Le président remercie les membres du CALi pour leur implication, reconnaissant que la participation n'est pas toujours en rapport avec les efforts déployés.

#### 4. **Publication du bulletin d'information « La Panthère »**

En 2016, 3 numéros ont été édités :

N° 40 en mars (compte-rendu de l'AG de janvier et annonce du barbecue de printemps, appel aux adresses électroniques pour faciliter la communication, hommage à René DE KIMPE).

N° 41 en août (compte-rendu du BBQ du 22 mai, annonce de la visite à Waterloo du 15 septembre et de la visite à Mol du 13 octobre).

N° 42 en décembre (convocation à l'AG, compte-rendu « Waterloo » et compte-rendu « Mol », appel à cotisation 2017, hommage à Claude GIMMINE et à Antonio CICCARELLI). Ce numéro 42 a été accompagné d'une lettre du président aux veuves des défunts de l'année.

Le président fait ici une digression et souligne le caractère informatif de la « Panthère ». Nous publions non seulement les informations légales, mais aussi les Infos à propos de nos activités et les hommages aux disparus. Le président juge ces dernières initiatives très positives et encourage ceux qui le souhaiteraient à prendre leur plume.

#### 5. **Maison de la Jeunesse**

La directrice de la Maison de la jeunesse, Madame Christine DELANGRE, remercie l'Association pour son soutien et l'aide apportée en 2016.

Pour 2017, la Maison de la jeunesse accueillant plus de « plus jeunes » (7-11 ans), la direction souhaiterait consacrer la somme qui lui sera allouée à l'achat d'équipements de protection (casques vélo, coudières, ...).

Les membres du CA n'ont aucune remarque à ce sujet, pas plus que les membres de l'AG.

Le président rappelle l'importance de notre action philanthropique.

#### 6. **Web**

M. Dany VANDIJCK informe l'AG que le site web a été visité 80.000 fois en 2016, ce qui représente plus de 200 visites par jour.

Les visiteurs viennent de partout « all over the world » et s'intéressent surtout à la page d'accueil et au menu.

Toutes les suggestions visant à l'amélioration du site sont les bienvenues (look, présentation ...).

Le budget consacré annuellement au site est de 16 €. Ça vaut la peine !

#### 7. **Situation financière et bilan 2016**

Le trésorier présente le bilan de l'année écoulée (moins 1.318,00 € - voir tableau 1 ci-dessous).

Il expose également la situation financière : l'avoir au 01 janvier 2016 était de 14.294,10 € et de 12.683,68 € au 31 décembre 2016, ce qui représente une diminution de l'avoir de 1.610,42 € cohérente avec la politique d'extinction suivie par l'ASBL.

#### 8. **Rapport des membres chargés du contrôle des comptes**

M. Émile BRANS fait rapport de l'examen des comptes 2016 qu'il a effectué en compagnie de M. Christian ART. Comme chaque année, il souligne la qualité du travail fait par notre trésorier, Marc WAUQUIER, déclare la comptabilité en ordre et propose à l'AG d'approuver les comptes et de donner décharge au CA pour la gestion financière se rapportant à la période du 01 janvier au 31 décembre 2016.

Le président remercie les vérificateurs pour le travail effectué.

À l'unanimité, l'AG approuve les comptes de l'exercice 2016 et donne décharge au CA pour la gestion financière de cet exercice.

#### 9. **Activités proposées en 2017**

M. René COBUS présente les projets du CALi pour l'année 2017.

a. Barbecue de printemps :

La Défense réorganise et semble vouloir privatiser un maximum de fonctions au sein du Camp d'Elsenborn au point tel qu'il ne resterait qu'une vingtaine de militaires au Camp.

Dans ces conditions, nous nous sommes orientés vers un autre emplacement : le barbecue sera donc organisé le 20 mai 2017 dans les installations du RFC TILLEUR à St NICOLAS en province de Liège.

Les détails pratiques suivront car le CALi doit encore procéder à une réunion avant de finaliser.

Dans la foulée de ces explications, un membre pose la question de savoir ce qu'il advient (advendra) de la Sainte-Barbe et de l'ensemble des objets qui avaient été placés à la garde du commandant du Camp d'Elsenborn.

M. Dany VANDIJCK, qui est organisateur d'un repas de Sainte-Barbe « liégeois » désormais « All ranks », demande à avoir la garde de la statue.

Le président tempère quelque peu. Il faut d'abord voir quels sont les termes de la convention qui lie l'ASBL au Camp, ensuite tenter de récupérer ce qui sera possible et enfin se poser la question de quoi faire de tous ces objets ensuite ? Les membres de l'AG mandatent à l'unanimité le président pour approcher le commandant du Camp afin de récupérer l'ensemble du matériel.

Le même vote unanime confie la garde de la Sainte-Barbe à Dany VANDIJCK.

b. Activités récréatives :

Le CALi propose la visite du tout nouveau musée du Chemin de fer à la gare de Schaerbeek en septembre 2017 (restauration possible sur place).

Détails ultérieurement via la Panthère.

10. **Proposition de budget 2017 et de cotisation 2018**

Le trésorier distribue ses tableaux de calculs et commente les chiffres.

Ayant entendu les explications du trésorier, l'AG accepte à l'unanimité, le budget 2017 et fixe le montant de la cotisation 2018 à 6,00 € comme proposé.

11. **Membres chargés du contrôle des comptes de 2017**

MM. Christian ART et Émile BRANS acceptent d'encore effectuer ce contrôle en 2018.

L'AG les en remercie.

12. Il n'y a pas de question soulevée par 1/20<sup>e</sup> des membres.

13. **Questions/remarques en cours d'AG :**

a. (Q) M. Edgard BERNARD : la situation financière 2016 présente une diminution de 1.610,42 €. Cela veut-il signifier une fin « prochaine » de l'ASBL ?

(R) Non, la fin de l'ASBL reste programmée en 2030. Le « dépassement » de cette année est quelque peu « virtuel » et s'explique par les reports de dotations CALi non utilisées dans le passé qui, cette année, ont été utilisés « en une fois ». Si on s'en tient au(x) budget(s) annuel(s), nous sommes parfaitement « dans les rails ».

b. (Q) M. René COBUS demande à ce qu'on suive bien les changements d'adresse des membres afin de continuer à faire parvenir les « Panthères » (cas d'un membre qui s'expatrie aux USA).

(R) Pour autant que les membres qui changent d'adresse (électronique ou classique) nous en informent, nous en tenons naturellement compte.

14. **Fin de l'assemblée générale**

Le président lève la séance à 12 h 05.

La partie officielle étant terminée, le président invite les membres inscrits à prendre part au lunch « servi », comme l'année passée, dans cette même salle à l'initiative des membres du CA.

Tableau 1 : Bilan 2016

BILAN 2016			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	1050		
		Activités CALi	1712
		La Ramure	385
Stock marchandise	218	Marchandise	218
Comptes	23	Frais de gestion des comptes	74
		Copies/Tel/Fax/Courier	0
		Panthères	76
		Réunions	20
		Matériel	0
		Site Web	16
		Moniteur	125
Somme Admin/Fonctionnement	23	Somme Admin/Fonctionnement	311
AG	7	Assurance RC	71
Divers+dons	91	Divers CPA	10
		<b>BILAN 2016</b>	<b>-1318</b>
Total	1389	Total	1389

Tableau 2 : Proposition budget 2017

PROJET BUDGET 2017			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	990	Membres (175*2,5)	438
		Dotation 2017	650
		Activités CALi	1088
		Provision pour facture non reçue	100
		Dotation 2017	350
		Don	40
		La Ramure	390
		Frais de gestion des comptes	90
		Copies/Tel/Fax/Courier	20
		Panthères	120
		Réunions	30
		Matériel	20
		Site Web	16
Somme Admin/Fonctionnement	0	Somme Admin/Fonctionnement	296
		Assurance RC	71
		AG	100
Divers	53	Divers	10
		<b>Projet Bilan 2017</b>	<b>-1012</b>
Total	1043	Total	1043

## Cotisation 2017 – Rappel

Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de leur cotisation pour 2017.

À ceux qui ne sont pas dans cette situation, il est rappelé que son montant est de six euros, à verser au compte BE69001370957378 de l'ASBL 19ACh à 1090 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il vous est demandé de le mentionner sous la rubrique « communication ».

## BBQ de printemps à St-Nicolas – 21 mai 2017

Malgré notre souhait de maintenir haut et fort les traditions régimentaires, le Colonel de Condé, commandant du Camp d'Elsenborn ne peut plus rien garantir dans le cadre des restructurations que son unité va subir. Le ministre est résolu de passer, à terme (délais non précisés) l'intendance de la défense au secteur privé. L'entreprise de démolition de notre armée se poursuit inéluctablement.

Compte tenu de ce qui précède, le CALi a été contraint de se trouver un nouvel emplacement pour organiser notre barbecue annuel. Nous nous retrouverons donc au terrain de football du RFC Tilleur. Vous trouverez ci-dessous l'itinéraire pour rejoindre ce rendez-vous, fléché 066 vers 4420 Saint Nicolas (Tilleur), 41 rue du Stade.

Ce sera toujours notre traiteur préféré, Martin OTTEN qui assurera le repas. Nous vous attendons avec vos amis dès 12 h 00 pour l'apéritif. Le service BBQ débutera vers 13 h 00.

Votre participation financière par personne.

Membre et parent(s) au 1<sup>er</sup> degré : 25,00 € par adulte et 19,00 € par enfant de -12 ans.

Invité(s) : 30,00 € par adulte et 19,00 € par enfant de -12 ans.

Ce prix comprend : la nourriture, les vins à volonté, 3 tickets de boissons et 1 ticket pour le dessert. Chaque consommation autre que le vin vous coûtera 1 ticket (inclus les apéritifs), 2 tickets pour les boissons spéciales.

En cas de rupture de stock dans vos tickets de boissons, vous pouvez acheter sur place des tickets supplémentaires au prix de 1,50 €.

Nous attendons vos inscriptions par virement au compte du CALi et non de l'ASBL :

IBAN **BE33 0012 1367 8346** des Anciens du 19ACh-Liège-BIC **GEBABEBB**.

Le nombre d'adulte(s) membre(s) et invité(s) ainsi que le nombre d'enfant(s) membre(s) figureront en rubrique « communication ». Exemple : pour 2 adultes membres, 1 enfant et 4 adultes invités : DUPONT : 2A+1E+4AI

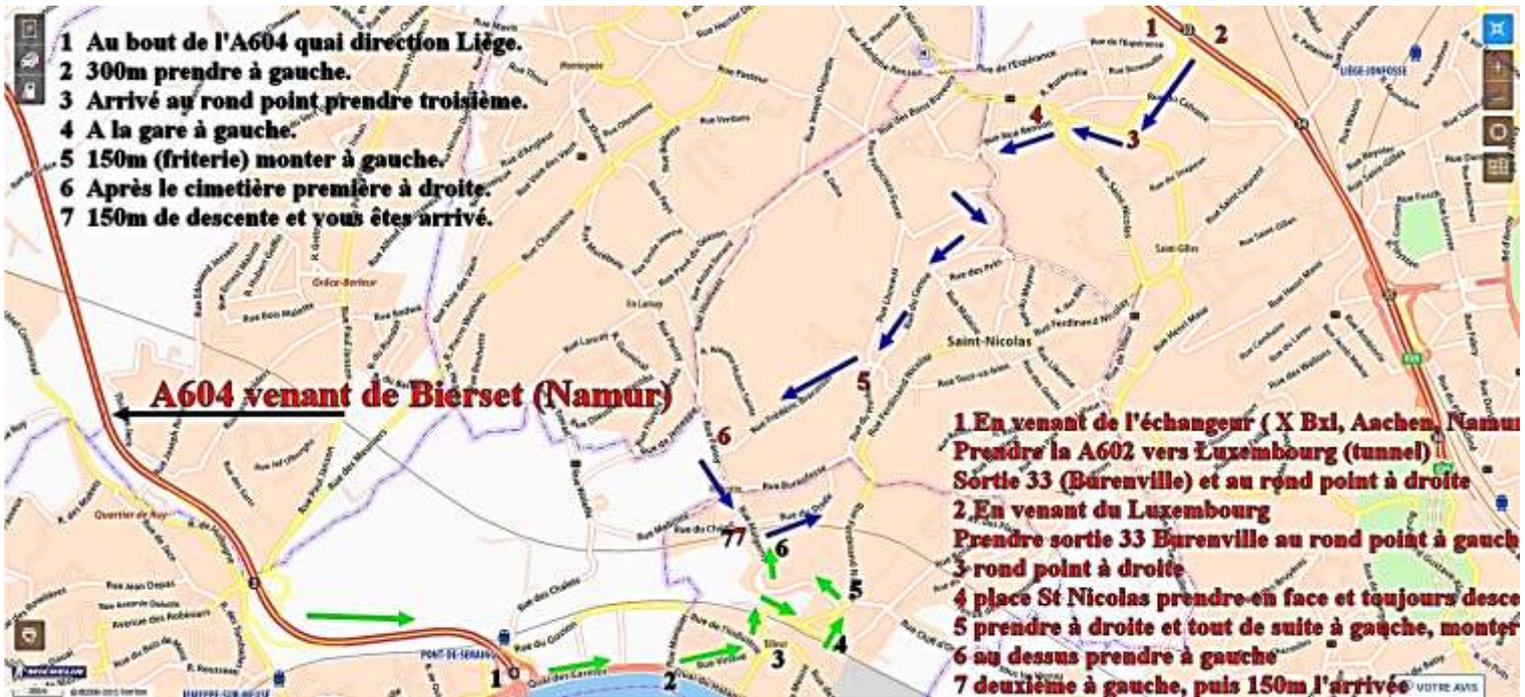
**Date limite pour vos inscriptions (date du virement) : 12 mai 2017 !!**

Le CALi, malgré les changements, vous attend nombreux à cette réunion festive. À noter, un parking pour 70 voitures est disponible sur place.

### Itinéraire pour rejoindre le rendez-vous

Vous trouverez ci-après un double itinéraire pour rejoindre le rendez-vous.

Si vous disposez d'un GPS utilisez-le, c'est la façon la plus simple d'arriver à bon port.



## Activité de septembre 2017

Retenez dans vos agendas que nous visiterons l'exposition « Train World » à la gare de Schaerbeek. Le dimanche 24 septembre prochain. Les détails vous parviendront ultérieurement.

## Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Web à l'adresse [www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be)

La Panthère 44 paraîtra en août 2017.



## IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part du décès



de Monsieur **Pierre-Alain MATON**, survenu le 05 janvier 2017.

Pierre-Alain Maton a été en fonction d'employé à la Batterie Alfa et a quitté la Défense début des années 80 revêtu du grade de brigadier.

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.